

PAR COURRIEL

Montréal, le 18 mars 2026

Monsieur Charles Dickerson
Président et chef de la direction
Northeast Power Coordinating Council (NPCC)
1040 Avenue of the Americas
4th Floor
New York, NY 10018

Objet : Approbation d'une mise à jour du plan d'action pour l'année civile 2026 dans le cadre du Programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec (PSCAQ)

Monsieur,

Le 9 mars 2026, le NPCC a déposé une mise à jour du plan d'action pour l'année civile 2026 (le plan). La Régie de l'énergie (la Régie) note les modifications suivantes dans la section « Historique des versions » récemment incorporée :

- Modification du programme d'audit pour 2027;
- Mise à jour de la matrice de soumission périodique de données pour 2026, afin d'inclure la version 5 de la norme PRC-002 et d'ajouter la norme PRC-028-1 mises en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2026.

La Régie prend acte de l'attestation du NPCC selon laquelle le plan est nécessaire et suffisant pour la surveillance de la conformité aux normes de fiabilité en vigueur au Québec. Elle se déclare donc satisfaite du plan, l'approuve et fixe son entrée en vigueur au **1^{er} avril 2026**.

La Régie publiera le plan sur son site Web au plus tard le 2 avril 2026.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Esther Falardeau
Régisseur et présidente par intérim

EF/ml

c.c. Ensemble des entités visées
M. James B. Robb, président et chef de la direction, NERC